

Durant la période de confinement, l'UDAF du Pas-de-Calais assure la continuité de ses services:

Médiation Familiale

Point Info Conseil Accompagnement des Familles (PICAF)

Point Conseil Budget (PCB)

Service d'Information et de Soutien aux tuteurs familiaux (SISTF)

Ecoute, soutien, information, orientation

Rupture de communication dans le couple, la famille Séparation/Divorce

Conflit concernant la résidence des enfants, les droits de visite et d'hébergement...

Isolement des aidés et des aidants familiaux Accompagnement au deuil

Budget, Surendettement, Règlement à l'amiable auprès des créanciers

Chômage partiel/Arrêt administratif/Licenciement Changement de situation familiale, professionnelle

Information et soutien des personnes appelées à exercer ou exerçant des mesures de protection juridique des majeurs (tutelle, curatelle) et des professionnels/bénévoles en lien avec des personnes protégées ou à protéger.

Pour la Médiation Familiale, le PCB et le PICAF:

Permanences téléphoniques de 9h à 13h et de 14h à 17h:

Lundi 06.84.51.84.85

Mardi 06.88.54.21.02

Mercredi 07.84.24.39.87

leudi 06.84.51.28.73

Vendredi 07.84.23.05.36

Médiation Familiale: mediationfamiliale@wanadoo.fr

PCB et PICAF: <u>pcb.udaf62@gmail.com</u>

Pour le SISTF:

Pour prendre RDV avec un mandataire judiciaire, contacter le du lundi au vendredi de 9h à 12H.

pasdecalais@protegerunproche.fr